



Compte-rendu de la réunion
de la Commission de la Vie Sociale
tenue le Mardi 13 novembre 2018 à 14H30
en salle de réunion du site de Lapoutroie



PRESENTS :

1) au titre des représentants des résidents :

- Madame Danièle HARTMANN (Site du Bonhomme)
- Monsieur Jean-Jacques KEHLHOFFNER (Site de Fréland)
- Monsieur Ernest MURÉ (Site de Lapoutroie)

2) au titre des représentants des familles :

- Madame Marie-Andrée DEMANGEAT (site de Lapoutroie et Présidente)
- Madame Marie-Andrée DEMANGEAT (site de Fréland)
- Madame Brigitte BAUMANN (site d'Orbey)

3) Au titre de représentant du personnel :

./.

4) Au titre de représentant du Conseil d'Administration :

- Madame Annie DEMANGEAT, Administrateur

Assistaient également à la réunion :

- Madame PRUDAT, Directrice
- Monsieur JAEGLI, Attaché Principal d'Administration Hospitalière,
- Monsieur François GRAND, Ingénieur Hospitalier
- Madame Aurélie MATHIS, Animatrice site de Lapoutroie
- Madame Florence BIZZO, Animatrice site d'Orbey
- Madame Aurélie BIRINGER, Animatrice site de Le Bonhomme

ABSENTS

- Madame Marie-Thérèse BOPP (Site d'Orbey)
- Monsieur Hubert BECK (site de Le Bonhomme)
- Monsieur Fabrice SCHMITT, représentant du personnel
- Madame Nathalie HUSS, Cadre de Santé



Au préalable de la séance, Madame Marie-Andrée DEMANGEAT, Présidente, propose un tour de table permettant à chacun de se présenter.

1 : Approbation du Procès-Verbal de la réunion du 26 mars 2018

Le procès-verbal de la réunion du 26 mars 2018 est approuvé à l'unanimité. Madame BAUMANN souhaite des précisions sur le goûter car il n'y en a pas forcément le week-end. La directrice acquiesce mais complète son propos en évoquant nombre de familles qui apportent de la pâtisserie en suffisance pour leur proche et qui en font profiter d'autres résidents y compris ceux qui n'ont pas de familles. Madame BAUMANN aborde également la tournée de boissons qui semble s'être désorganisée et limitée par le dépôt de pack de six bouteilles. La direction fait part de son étonnement car la tournée d'eau est programmée pour se faire en milieu d'après-midi avec la distribution de gâteaux. Elle saisira la cadre de santé pour plus d'explications et retour à un fonctionnement protocolisé de longue date. De même, il semble que l'affichage du menu de la semaine suivante ne se fasse plus ce qui est vivement contesté par celui qui est en charge de l'afficher.

Monsieur JAEGLI interroge Aurélie BIRINGER sur l'organisation de la distribution d'eau sur le site du Bonhomme qui lui répond :

- 2 tournées par semaine, faites par les AS, pour changer les bouteilles d'eau, les mercredis et samedis matins.
- les résidents qui le souhaitent peuvent demander une bouteille aux ASH, les matins après le petit déjeuner.
- Les AS distribuent, tous les après-midi, du café/tisane avec un petit gâteau à tous les résidents et une collation protéinée pour certains.

2 : Prix de journée 2019

La directrice rappelle que le Conseil Départemental du Haut-Rhin encadre les hausses et ne peuvent aller au-delà de +0,5% sur les dépenses nettes de fonctionnement.

Les tarifs 2019 sont les suivants :

Le tarif de la chambre à deux lits passerait de 55,84 € à 55,90 €.

Le tarif de la chambre simple passerait de 56,92 € à 57,14 € en 2019.

En section Dépendance (GIR5/6), le ticket modérateur est d'ores et déjà fixé par le Département à 5,33 €..

Les membres du Conseil de la Vie Sociale prennent acte de ces informations.

3 : Le point sur le projet d'extension/restructuration d'Orbey

La phase travaux a débuté le 27 août 2018.

Un dépôt de Permis de Construire modificatif a été rendu nécessaire le 21 décembre 2017 complété le 25 janvier 2018 afin de créer un local syndical au rez-de-chaussée à la place d'une pièce de stockage et de modifier les bureaux et salles de soins des 1er et 2ème étages. Cette modification a été demandée par la direction aux fins de création d'une salle de pause plus importante pour le personnel car le local actuel, d'une surface actuelle de 11,70 m² n'est humainement pas acceptable pour accueillir journalièrement la dizaine de soignantes qui y prennent la pause petit déjeuner et café. La surface du prochain local sera de 23 m².

La directrice évoque les inquiétudes de certains membres de la société d'histoire du Val d'Orbey qui ont appelé les services de DRAC de Strasbourg à l'ouverture du chantier. Madame Prudat explique que l'Architecte des Bâtiments de France de la DRAC de Colmar a été associé bien en amont du projet et tout du long pour choisir les lieux d'extension du site indemne de tout vestiges.

Il y a des contraintes à respecter en raison de l'inscription au Patrimoine de l'ancien porche.

De même, la couleur du mur en béton de l'UCPR devra avoir les mêmes couleurs que le mur en pierres sèches de l'ancienne Abbaye.

Les conditions météorologiques sont pour l'heure particulièrement favorables. Le chantier est impressionnant lié à l'opération de dévégétalisation et de création de la voie engins pour les services du SDIS68.

La cérémonie de pose de la 1^{ère} pierre est prévue pour le 1^{er} décembre 2018 à 11 heures.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale prennent acte de ces informations.

4: Le point sur les activités

Tour à tour, les animatrices exposent les ateliers et événements qu'elles proposent et/ou vont proposer aux résidents des sites.

Florence, animatrice fait le point pour le site d'Orbey :

--> Les vêtements non marqués seront désormais exposés tous les mois (et non plus tous les ans) à l'espace Bois le Sire du 1^{er} étage.

Nouveaux événements (par mois) :

--> Un apéritif festif est organisé en fin de matinée (10h45/11h30). Les prochains auront lieu les 7 décembre et 7 janvier.

--> Une sortie à la bibliothèque d'Orbey pour les résidents qui le souhaitent

--> Achat de jeux surdimensionnés qui nous permettront d'en profiter en salle à manger

Tous les 2 ou 3 mois :

--> Un après-midi "crêpes" aura lieu tous les deux mois (on alterne désormais Fête des anniversaires et Après-midi Crêpes pour qu'il y ait un événement par mois minimum)

--> Un Brunch (petit-déjeuner anglais) tous les 2 ou 3 mois

--> Le marché de Noël aura lieu le dimanche 2 décembre.

Pour le site de Le Bonhomme, Mme Hartmann, représentante des résidents, présente les activités jeux, loto et bricolage.

Elle explique que depuis le début de l'année, "nous avons fait du bricolage 1 fois par semaine. Préparation de l'exposition du village en carton pour la participation à la semaine bleue. Puis depuis Octobre des temps de bricolage pour le marché de Noël".

Aurélié expose la mise en place de l'atelier musique suite à l'achat d'un coffret d'instruments de musique. Activités très appréciées des résidents.

Mise en place de temps de massage et d'accompagnement fin de vie en nursing touch.

S'organise également des après midi goûter en musique / tombola / jeux où tout le monde vient prendre le goûter en commun en salle à manger, 2 fois par mois.

Sorties toutes les semaines et 2 fois par semaine en été (restaurants, promenade à Kaysersberg, pêche, conteur, barbecue à l'étang du Vallon...)

Aurélié explique être en réflexion avec Sonia HEITZ sa collègue, sur l'organisation des animations 2019. En effet, la dépendance des résidents ainsi que leur autonomie ne permet plus de faire certaines activités (telles que : rando pique-nique sur la journée, création bricolage de précision...). Nous sommes en perpétuelle recherche d'adaptation d'activités (des formations très constructives ont été suivies par l'équipe d'animation cette année).

Madame PRUDAT l'interroge sur la fréquence de l'utilisation du terrain de pétanque. Il lui est répondu que les conditions climatiques n'ont pas permis de faire beaucoup d'animation à l'extérieur (CANICULE). La population accueillie actuellement permet difficilement d'adapter les activités que l'on proposait il y a 7 ans à un public d'hommes autonomes avec de bonnes capacités physiques. Dans ce sens, l'association a acheté au printemps, des boules de pétanque en plastique pour faciliter le jeu aux résidents en fauteuil. Mais cela reste encore compliqué.

Pour ce qui concerne le site de Lapoutroie, Aurélie MATHIS continue les activités quotidiennes (chants, gym douce, atelier cuisine, loto, remue méninges... De même que les ateliers suivants en fonction des périodes de l'année (pétanque, tir à l'arc...) Elle organise des moments conviviaux (fêtes anniversaire, thé dansant...). Elle se félicite d'avoir l'aide des blouses roses qui est incontournable et essentielle.

Prochainement, le site bénéficiera de l'exposition de la commémoration des 100 ans de l'armistice qui est actuellement dans les locaux de la mairie et la création d'un jardin thérapeutique est à l'étude.

Le Marché de Noël est prévu pour le 1er décembre et la fête de Noël, le mardi 18 décembre.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale prennent acte de ces informations.

5: Enquête du Conseil Départemental du Haut-Rhin sur la qualité de vie des résidents

La directrice explique que suite aux atteintes portées à l'image des EHPAD par les médias, les élus du Conseil Départemental du Haut- Rhin ont souhaité mener une étude sur la qualité de vie en EHPAD.

Cette étude s'est déroulée sur une période de 4 mois, de juin à fin septembre 2018.

MC Formation Conseil a été missionné pour coordonner l'ensemble de la démarche.

Ce travail a été réalisé en collaboration avec :

- Mme FAESSEL, personne chargée de mission du suivi des établissements PA/PH au Conseil Départemental du Haut Rhin et des étudiantes en Master 2 assurant les visites sur site pour le recueil des données.

Les directeurs d'EHPAD seront destinataires d'une synthèse des informations recueillies lors de la visite de leur établissement.

Les données récoltées seront issues :

- D'une rencontre avec la direction et/ou d'un professionnel en charge de l'encadrement ;
- D'observations réalisées par les étudiantes ;
- D'entretiens avec les personnes accueillies au sein de votre structure (résidents) ;
- Des comptes rendus de CVS..

Plusieurs thématiques étaient abordées à savoir :

- L'accueil de la personne ;
- Le cadre de vie ;
- L'organisation de la vie quotidienne ;
- La vie sociale ;
- La relation avec les professionnels ;
- Les perceptions individuelles des résidents par rapport à leur situation et à la vie en maison de retraite ;
- Les relations entre les professionnels au sein de l'établissement ;
- Les actions en faveur d'une qualité de vie ;
- Les procédures.

Le directrice s'engage à communiquer le résultat de l'enquête aux membres de l'assemblée dès qu'elle en sera destinataire aux alentours du 15 novembre prochain.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale prennent acte de ces informations.

6 : Questions diverses

- Sont abordés :

☞ *La "surprise" de certaines familles de Lapoutroie sur l'organisation des repas au 1er étage.*

Certaines familles disent ne pas avoir été informées du changement de lieu dédié aux repas.

Or, Madame BLEICHER, Cadre de santé avait prévenu toutes les familles de ce changement décidé pour améliorer la sérénité du moment et la sécurité de prise des repas réalisée par et sous le regard des professionnels du site.

Cette décision a été prise afin d'éviter des risques de fausses routes lors des repas. Certaines familles croyant bien faire donnent à manger à des personnes qui ne sont pas leur proche sans toujours comprendre le risque qu'elles font encourir. D'autre part, la direction rappelle qu'un EHPAD est un lieu de vie avec des soins donc soumis à une forte réglementation et non pas le prolongement du domicile. Les va-et vient incessants de personnes ouvrant bruyamment tiroirs et placards, s'affairant dans des espaces propres et rangés nuisaient à la qualité du moment et à l'hygiène. C'est pourquoi, l'espace meublé devant la salle de soin a été choisi aux fins de plus de surveillance. Tout ceci a été exposé aux familles concernées dont certaines ont clairement manifesté leur mécontentement de ne plus pouvoir être "entre elles". Madame PRUDAT précise qu'elles peuvent toujours se réunir autour de leur proche et les aider au moment du repas, cela ne change pas.

Madame DEMANGEAT fait part que ces familles se plaignent également du fait que les tables ne seraient pas propres et que les passages nuiraient à l'hygiène du lieu. La direction répond qu'un rappel sera éventuellement fait sur le nettoyage des tables.

☞ *Le manque de personnel aux heures creuses (13H00 à 16H)*

La remarque a été faite qu'un effectif de deux aides-soignantes à ces heures-ci est trop faible.

Monsieur JAEGLI rétorque qu'il y a également une infirmière et une animatrice. Aurélie précise qu'elle s'occupe souvent seule de 30 personnes lors des animations de l'après-midi. La direction rappelle que 10 lits sont restés vides tout le long du mois de mai jusqu'à la fin du mois de juillet dernier et que nécessairement il y a eu adaptation des effectifs.

L'horaire 7 avait été supprimé puis remis dès redressement du taux d'occupation. C'est toujours mal vécu par les équipes mais la direction fait ce qu'elle peut avec le maintien du site de Fréland.

☞ *Les frais de séjour impayés*

Madame DEMANGEAT demande si l'établissement doit encore faire face à des impayés. La direction lui répond par l'affirmative. Elle a pu, par voie de justice, obtenir le paiement de frais de séjour restés en souffrance depuis plusieurs années et qui représentaient une année de frais de séjour.

Par contre, s'annoncent d'autres déconvenues. Un résident de Fréland, décédé en 2015, était redevable de trois mois d'impayés que la succession devait régler mais des arrangements successoraux ont contré le règlement de la dette.

De même, une autre affaire inquiète la direction sur le site d'Orbey car la famille joue clairement la montre et la rétention d'information qui permettrait de demander une aide sociale dont l'instruction suggère l'ouverture d'une enquête pour déterminer la participation des obligés alimentaires.

☞ *La possibilité d'emmener son animal domestique lors de la visite*

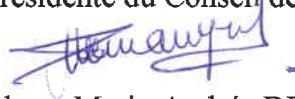
C'est très apprécié par les familles.

---* * *---

La séance est levée à 16H15

---* * *---

La Présidente du Conseil de la Vie Sociale



Madame Marie-Andrée DEMANGEAT